

La Commune

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS



LA COMMUNE DE PARIS AUJOURD'HUI

SOUS LA COORDINATION DE
JACQUES ZWIRN



LES ÉDITIONS
DE L'ATELIER

**PLUS
VIVANTE
QUE
JAMAIS !**

Notre
nouveau livre
est paru !

En vente
au siège
de
l'association

Prix : 98 F
+ 16 F de frais d'envoi.

DEUXIÈME TRIMESTRE 1999 - NOUVELLE SÉRIE - NUMÉRO 7



Une place de La Commune à Paris

Oui ! Il va y avoir enfin une « Place de La Commune de Paris 1871 », non loin du siège de notre association, à l'angle des rues de la Butte-aux-Cailles et de l'Espérance. La décision a été prise, lors du Conseil Municipal de Paris, le 12 juillet dernier.

Quelle bataille aura-t-il fallu mener pour que justice soit rendue à ce prestigieux moment de notre Histoire !

Ce projet que notre association caresse depuis sa reconstitution le 14 mai 1962 va enfin voir le jour. Nous vous aviserons de la date d'inauguration et de ses modalités, y compris festives, le moment venu.

Il nous a fallu collecter des milliers de signatures, y compris de grands intellectuels, pour nous faire entendre.

Il a fallu le soutien d'élus et nous remercions tout particulièrement Jacques Toubon, Georges Sarre et Henri Malberg.

Paris rend enfin, 128 ans après, hommage aux Communards, ces précurseurs qui œuvrèrent pour une société plus humaine, plus solidaire et démocratique.

PIERRE BIAIS
Secrétaire général

De Lissagaray à Cladel, du témoignage au roman, nombreux sont les récits de la Semaine sanglante. La Situation industrielle et commerciale de Paris en octobre 1871, rapport établi par une « une fraction du Conseil municipal », illustre le caractère de classe de cette tuerie et de la répression. Il constate l'absence - tués, prisonniers ou en fuite - de la moitié des cordonniers, du tiers des tailleurs et des ébénistes, de pratiquement tous les plombiers, couvreurs ou zingueurs... 1500 bronziers manquent à l'appel ; les peintres de lettres et d'enseignes ont disparu...

Le document qui suit est d'une autre nature ; l'horreur qu'il suscite est la même. Ce rapport au général Daguerre, en date du 29 mai 1871, est signé par Chevallier, chef de bataillon commandant le 37^e Régiment de Marche. Revendiquant la gloire d'être entré le premier dans Paris au Point-du-Jour, il décrit froidement la progression versaillaise. La bonne conscience du galonné, qui parlant de lui-même à la troisième personne fait son propre éloge et se décerne un satisfecit pour les dispositions qu'il a prises, est sans faille. La férocité de la répression versaillaise n'est certes pas une surprise, mais l'exposé tranquille de l'exécution de prisonniers, capturés pour être entrés dans un poste qu'ils ne savaient pas investi par la troupe, la fait saisir sous un autre angle : celui des massacres. La racaille, même désarmée, ça se fusille sans états d'âme. Un aspect positif : les pertes du régiment prouvent que les Communards visaient juste.

Jacques ZWIRN

Armée de Réserve.

3^e Division.

1^{re} Brigade.

37^e Régiment d'Infanterie
de
Marche.

Rapport sur les Opérations Militaires
exécutées par le 37^e de Marche, depuis le 21 Mai jour
de son entrée dans Paris.

Mon Général,

Le 37^e Régiment de Marche avait, le 21 mai, deux bataillons à la maison Fréville à Sèvres (2^e et 3^e bataillons) et le 1^{er} bataillon de garde à la trachée du Point-du-Jour.

Le brave et regrettable (sic) lieutenant-colonel Mallat, qui était alors de service à l'avancée du Point-du-Jour, voyant la porte de Saint-Cloud abandonnée par l'armée

de l'insurrection, élança avec l'ardeur qu'on lui connaissait et qu'il savait si bien inspirer à la troupe sous ses ordres, le premier bataillon du Régiment (Commandant Chevallier) sur cette porte qui fut enlevée sans trop grande résistance, mais à l'entrée, Monsieur le Commandant Chevallier se trouva en présence d'une barricade qui lui opposa une vive résistance et qui fut enlevée avec énergie, grâce aux bonnes dispositions prises par cet officier supérieur.

Dans cette situation, il devenait urgent d'appuyer ce coup de main hardi par des renforts ; en effet, les deux autres bataillons de régiment ne tardèrent pas à arriver et avec eux toutes les troupes de l'armée.

Le régiment se trouva massé à la porte de Saint-Cloud dont les abords intérieurs avaient été réduits à l'impuissance.

Il restait alors à cheminer par la fortification, afin d'enlever les bastions encore occupés par les insurgés.

Trois compagnies du 1^{er} bataillon sous le commandement du Monsieur le Capitaine de Negroni furent envoyés en avant et s'emparèrent successivement des bastions et redans.

Depuis ces affaires le régiment est venu prendre position au Trocadéro, à la rue François 1^{er}, au Palais de l'Industrie, où le 1^{er} bataillon a eu à soutenir une attaque de peu d'importance, puis au Louvre et à l'Hôtel de Ville.

Enfin, le 25 mai, et c'est ce jour là que commencent les véritables fait de guerre du régiment, le 37^e Régiment de Marche est envoyé à la place Royale et entre dans la rue des Vosges où le 1^{er} bataillon sous les ordres de Monsieur le Commandant Chevallier engage une vive fusillade avec les insurgés.

La Maison Perrotin qui fait face à la rue des Vosges et qui forme angle au boulevard Beaumarchais et à la rue Daval était occupée par les insurgés ce qui rendait très difficile la position du régiment dans la rue des Vosges, il devenait urgent de s'emparer de cette maison.

Le Lieutenant-Colonel Mallat élança la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon avec la section d'élite sous les ordres de Monsieur le Capitaine Negroni qui enleva cette position avec une énergie au-dessus de tout éloge, mais cette minime fraction du régiment se trouva bientôt séparée du gros du corps et comme nous, Vous, Mon Général, vous eûtes de vives inquiétudes sur sa position.

Le Capitaine de Negroni assailli par la mitraille et les obus pris des dispositions qui

lui permirent de résister vaillamment et avec avantage à toute attaque de l'ennemi, aussi fût-ce avec la plus grande tranquillité d'esprit, mais avec la plus grande vigilance, qu'il passa la nuit dans cette position.

Ce poste que des insurgés croyaient encore en leur pouvoir, enleva plusieurs d'entre eux : 1 Chef de bataillon, 1 Capitaine, 1 Officier d'État-Major à cheval, 1 Vengeur de la République, 1 Artilleur vinrent successivement se présenter à la porte, furent arrêtés par le Capitaine de Negroni ci-passés sur le champs par les armes.

Le 26 mai au matin, les trois bataillons du régiment furent élancés avec sa bravoure habituelle par le Lieutenant-Colonel Mallat sur la grande barricade de la Bastille qui fût enlevée avec cette ardeur qui n'a jamais abandonné le 37^e Régiment de Marche dans les circonstances difficiles.

Le régiment s'est emparé ensuite des barricades Saint-Antoine, rue Amelot, boulevard Richard-Lenoir, après ces opérations l'ennemi a été complètement dispersé et le régiment rentra le soir à la place Royale, après avoir essuyé des pertes à jamais regrettables.

Monsieur le Lieutenant-Colonel Mallat, commandant le régiment, tué. Monsieur le Capitaine Flambeau, tué. Monsieur le Capitaine Adjudant-Major, du 1^{er} Bataillon Dandeleux, tué à mes côtés. Monsieur le Sous-Lieutenant Faure, tué. Monsieur le Capitaine Guinic blessé dangereusement. Monsieur le Capitaine de Courson, blessé. Monsieur le Capitaine Laussac, blessé légèrement. Monsieur le Sous-Lieutenant Benoit de Sainte-Foy, blessé. Monsieur le Sous-Lieutenant Garcin, amputation des doigts. Monsieur le Sous-Lieutenant Paillet, blessé légèrement. Et 129 sous-officiers et soldats blessés et 12 tués.

Ces pertes parlent d'elles-mêmes, elles prouvent l'ardeur qu'a déployé le régiment dans cette terrible journée du 26.

J'ai à vous signaler, Mon Général, les militaires du régiment qui se sont le plus particulièrement distingués dans la journée du 26.

Monsieur le Capitaine de Negroni, commandant dans la 1^{re} Compagnie du 1^{er} Bataillon qui s'est élancé de la maison Perrotin le drapeau à la main, suivi par une dizaine d'hommes de sa compagnie et qui l'a planté sur la barricade de la Bastille et pour l'énergie qu'il a déployée dans les missions difficiles et périlleuses qui lui ont été confiées ;

Monsieur le Capitaine Adjudant-Major Bernard du 2^e Bataillon, qui a fait preuve

d'un grand sang-froid en arrivant à la barricade de la Bastille ;

Monsieur le Capitaine Adjudant-Major Vernbiev, du 1^{er} Bataillon, qui est toujours resté au premier feu ;

Monsieur le Lieutenant Berthaume, Commandant la section d'élite du 2^e Bataillon, qui a fait preuve de la plus grande énergie ;

Le Sergent Olivier du 1^{er} Bataillon, qui a planté le drapeau sur la fortification à la porte de Saint-Cloud ;

Enfin tous les militaires du régiment entraînés par un dévouement au-dessus de tout éloge, ont montré la plus grande abnégation, malgré les privations qu'ils enduraient depuis trois jours ; tous étaient pénétrés de la grandeur de leur devoir et électrisés par cette conviction qu'ils sentaient derrière eux la France et la Société demandant justice des crimes qui venaient d'être commis par les misérables qu'ils avaient à combattre.

Mon Général, je crois de mon devoir, avant de terminer ce rapport, de protester au nom des militaires sous mes ordres, contre les divers rapports qui ont paru et qui retinrent au 37^e de Marche l'honneur incontestable et de notoriété publique dans la 3^e Division de l'armée de réserve, d'être entré le premier dans Paris.

D'ailleurs, Mon Général, nous ne pouvons avoir de meilleur protecteur que vous, qui nous avez si bien montré le chemin de l'honneur, aussi le 37^e de Marche n'a-t-il eu qu'à continuer dans cette terrible guerre civile ses traditions de bravoure qu'il s'était acquises dans l'armée de la Loire, où il a été cité pour son élan à la bataille de Coulmiers, le 9 novembre 1870 et à la bataille de Loigny, le 2 décembre 1870. Veuillez agréer, Mon Général, l'expression de mon plus profond respect.

Le Chef de Bataillon commandant le 37^e régiment de Marche.

CHEVALLIER

Paris, le 29 mai 1871



Le professeur, le fédéré et les étudiants

A la fin du siècle dernier, une curieuse histoire liée aux événements dramatiques de la Commune de Paris agita périodiquement le monde médical de la capitale, pendant une trentaine d'années. Elle avait comme protagonistes principaux le fédéré Eugène Bredon, lieutenant à la Légion des Vengeurs de Flourens, et le docteur Henri-Ferdinand Dolbeau, professeur à la Faculté de Médecine de Paris et chirurgien de l'hôpital Beaujon¹. Les faits sur lesquels a porté la polémique s'étaient déroulés le 26 mai 1871 dans le service de chirurgie dont H.F. Dolbeau était chef de service et n'étaient guère discutables ; par contre, c'est l'interprétation qu'on pouvait en faire qui a longuement alimenté la controverse.

L'événement

H.F. Dolbeau était à l'époque un personnage jeune et brillant, autoritaire mais irascible, qui exerçait une autorité absolue sur ses élèves et exigeait de tout son personnel une stricte discipline. En 1870, il fut atteint d'une affection pulmonaire grave compliquée de pleurésie qui dégrada sérieusement son état général et n'améliora pas son état caractériel ; il voulut néanmoins rester à Paris pendant le Siège par les Prussiens et reprit même son service pendant l'hiver terrible. Il eut ainsi, un peu plus tard, l'occasion d'accueillir dans ses lits un certain nombre de fédérés à la suite des combats de la Commune.

Eugène Bredon fut l'un de ceux-ci : il entra à Beaujon le 7 mai pour une affection légère à l'œil. Lieutenant aux Vengeurs de Flourens, 2e bataillon, 2e compagnie, cantonnés aux Baraques du Champ de Mars, il avait participé aux combats de Neuilly et s'était fait hospitaliser à l'hôpital Beaujon tout proche. Une vingtaine d'années plus tôt, il avait fait la campagne de Crimée dans la troupe de ligne et avait notamment été l'ordonnance du général Vinoy. Il était d'ailleurs bien connu à Beaujon où il avait déjà été hospitalisé au moment du Siège, pour la même affection oculaire. Pendant les jours de la Commune, il exhibait avantageusement son bel uniforme d'officier de l'armée communarde dans les couloirs et les jardins de l'hôpital où régnait le plus grand désordre. En effet, les religieuses, les sœurs de Sainte-Marthe, qui exerçaient les fonctions de surveillantes dans tous les services, avaient été expulsées (au moins théoriquement)

et remplacées par du personnel peu compétent ; H.F. Dolbeau avait d'ailleurs protesté contre ce déni de justice, ce qui lui avait valu d'être « mandé » à la Préfecture de Police par le délégué Ch. Th. Ferré pour être admonesté.

Le 21 mai, les Versaillais pénétraient dans Paris. Le 22, ils étaient maîtres de l'ouest de Paris et installaient un poste de garde de soixante hommes sous le commandement d'un officier à l'hôpital Beaujon. Celui-ci était gardé militairement et des factionnaires contrôlaient entrées et sorties à la recherche de Communards en fuite. Les agents de la Commune, entre autres celui qui avait la responsabilité de la direction et du fonctionnement hospitaliers depuis le mois de mars, disparurent ; l'ancien directeur-économiste et les religieuses reprirent leurs fonctions. Eugène Bredon, quant à lui, avait quitté l'uniforme et s'était fait discret, au point même de disparaître quelque part dans l'hôpital car il se savait traqué. Du fait des combats, H.F. Dolbeau n'avait pu venir à Beaujon pendant quelques jours ; il revint le 25 mai et fit normalement sa visite, ordonnant pour le lendemain la sortie des malades valides, afin de faire de la place pour les blessés qui affluaient de différents points de l'Est parisien.

Le matin du 26 mai, il signait donc l'exeat (c'était le terme officiel) sur les pancartes de neuf patients, six civils et trois fédérés dont E. Bredon. C'est alors qu'un élève, lisant les pancartes, fit remarquer à haute voix : « Tiens, en voilà un qui change de grade ! Il entre comme lieutenant des Vengeurs de Paris, il en sort soldat au 18^e bataillon de Chasseurs ! » Il était même classé comme clairon. Apprenant ainsi qu'on avait modifié une pancarte à son insu et qu'on lui avait fait signer un faux, H.F. Dolbeau entra dans une violente colère. Il paraissait très affecté par la gravité de la substitution, eu égard aux circonstances, et voulut absolument avoir des précisions sur les conditions de ce changement : on constata dans un premier temps que le graphisme du document ne correspondait à l'écriture d'aucun employé des bureaux de l'hôpital, non plus qu'à celle d'une personne du service. La sœur Joseph, surveillante, très troublée, déclara qu'il s'agissait bien du lieutenant fédéré que tout le monde connaissait mais ne put expliquer comment on avait donné à signer au professeur une pancarte différente de celle qui avait été établie par le Bureau. Bien que très en colère, H.F. Dolbeau ne retira pas sa signature mais demanda à la religieuse qu'on rétablisse le premier titre d'E. Bredon et que le directeur soit informé de la falsification.

Le chef de service revint ce même jour vers 17 h, pour faire sa contre-visite, comme à son habitude. Il demanda à la sœur quelle avait été la suite de l'incident du matin et elle lui répondit, assez gênée, qu'elle n'avait pas pu voir le directeur et qu'on ne savait pas ce que la pancarte était devenue ! L'irascible chef de service en ressentit « un très vif mécontentement » et voulut aussitôt en faire part à la direction. Hors de lui, il se précipita dans les locaux de l'administration... où il ne trouva personne. En ressortant, il buta sur un commis qu'il interpella brutalement et auquel il adressa de vigoureux reproches. Celui-ci, voulant le rassurer, lui annonça que le patient dont il avait signé la sortie n'était pas parti et se trouvait quelque part dans l'enceinte de l'hôpital. C'en était trop !

Notre furibond, ne comprenant rien à ce qui se passait mais ayant parfaitement conscience d'avoir été joué par tout le monde, craignit sans doute de se trouver impliqué dans des faits officiellement répréhensibles. Il alla alors trouver l'officier qui commandait le détachement et lui raconta qu'on lui avait fait signer une fausse pancarte, qu'il ne voulait pas s'associer à un acte qu'il réprouvait et qu'il voulait mettre à couvert sa propre responsabilité. Le sous-lieutenant Linskis répon-



daît qu'il savait déjà tout cela depuis le matin par un des élèves (probablement celui qui avait fait la remarque dénonciatrice) et que d'ailleurs il connaissait depuis longtemps la présence d'E. Bredon, personnage particulièrement signalé, à Beaujon. Ce dernier, se sachant dénoncé, se présenta devant l'officier de la ligne qui l'envoya sous escorte à l'Etat-major installé à la Mairie.

E. Bredon était, avant les tragiques événements, clairon de chasseurs à pied et il déclara n'avoir pu rejoindre en temps utiles son bataillon à Versailles. Il avait été alors obligé par les agents recruteurs de la Commune d'accepter les galons de lieutenant mais, ne voulant pas se battre contre ses collègues, il avait profité des combats de Neuilly pour quitter son bataillon, gagner l'hôpital Beaujon tout proche et s'y faire hospitaliser. Là l'aumônier, qu'il avait connu en Crimée où ce dernier avait été attaché au Corps expéditionnaire, l'avait pris sous sa protection, s'était procuré un imprimé de l'Administration, avait confectionné une fausse pancarte et avait caché le sortant traqué. Sur une lettre de recommandation de l'aumônier au général Vinoy, commandant le secteur, E. Bredon fut remis en liberté dès le lendemain. On ne sut tout ceci que bien plus tard car, sur le moment, le bruit courut que le fédéré avait été fusillé : l'émotion et l'indignation étaient à leur comble. On le revint cependant assez vite à Beaujon, car il vint remercier des soins qu'il avait reçus et... demander quelque secours. Tout ceci explique que quelques chroniqueurs se soient interrogés sur la qualité réelle du chasseur à pied-lieutenant de l'Armée de la Commune.

En revanche, sur place, le comportement d'H.F. Dolbeau avait fait des vagues. Ses deux internes démissionnèrent du service : l'un d'eux, Jacques-Henri Reverdin, de nationalité suisse, non concerné par les événements, mena de sa propre initiative et avec l'aide de quelques élèves, une enquête pour préciser les faits. Quelques chefs de service s'indignèrent discrètement. L'enquête tourna court. Le personnel hospitalier était indigné de l'attitude de son chef mais ne pouvait rien dire, car l'atmosphère à Paris était particulièrement lourde. Apparemment, tout était rentré dans l'ordre, mais apparemment seulement, car beaucoup n'avaient pas oublié.

Les suites

Dès la première apparition publique d'H.F. Dolbeau, un an après les faits, les passions se manifestèrent. Ce fut le 20 mars 1872, lors du premier cours de Pathologie externe donné par le chirurgien. Un grand nombre d'élèves en médecine était présent dans l'amphithéâtre afin d'exprimer bruyamment son désaveu. Lorsque le professeur entra dans la salle, un immense tollé l'accueillit. Les cris fusaient : «A bas le dénonciateur !» «Complice des fusilleurs !». Manifestement, les étudiants voulaient lui faire expier son fatal mouvement de colère et son manquement à la déontologie ! «Il n'est pas possible d'imaginer le tumulte qui se produisit ce jour-là !» dit un collègue du chirurgien qui assistait à la scène et avait donc l'habitude des chahuts d'étudiants. H.F. Dolbeau fit front courageusement : incapable de se faire entendre, il refusa de céder devant l'ouragan. Impassible, pâle comme un linge, muet devant le torrent d'injures qui dévalait des gradins, il tint tête à la meute pendant une heure ; il refusa même l'aide de collègues venus à son secours et ne se retira qu'au moment prévu de la fin du cours. Il revint le lendemain et enregistra le même résultat.



Le doyen Adrien Wurtz, alerté par le vacarme, vint à l'amphithéâtre, serra la main de son collègue sous les huées des élèves et, au milieu d'un tapage infernal, sortit en le tenant par le bras. Puis il revint parlementer avec les étudiants, leur reprochant de faire tellement de bruit qu'ils perturbaient toutes les activités de la Faculté. Sollicité par eux de prendre des mesures contre un collègue qui s'était déshonoré, il leur répondit, très Ponce-Pilate : « Les faits que vous reprochez à M. Dolbeau, je n'ai pas à les examiner car ils ne concernent pas le professeur [NDLR : mais uniquement le chirurgien de l'hôpital Beaujon] » Des manifestations identiques se poursuivirent le jour d'après. Le plus grand désordre se répandit dans les locaux de la Faculté et même sur la place adjacente de l'école de Médecine, devant l'hôpital des Cliniques². Le 22 mars, il y eut même des embryons de barricades vers la place de l'Odéon. Un témoin raconte à ce sujet une anecdote amusante, celle d'un cocher de fiacre, traversant la manifestation, qu'on voulut faire descendre de son siège afin de renverser sa voiture sur la barricade naissante. L'automédon, un brin cabotin, se dressa alors sur son siège et tint aux étudiants un discours qui les fit beaucoup rire, ce qui sauva son véhicule de la destruction : en particulier, il termina par une tirade de Victor Hugo, extraite de Ruy Blas, qu'on jouait justement au tout proche théâtre de l'Odéon : « Si j'ai l'habit d'un laquais, je n'en ai point l'âme ! » Et il put repartir sous les applaudissements.

Toujours est-il qu'on s'émut en haut lieu. Prudemment, le doyen fit afficher aux grilles le jour même : « Les cours et les examens de la Faculté sont suspendus. Une affiche ultérieure fera connaître la date de la réouverture. » Ce ne fut que le 15 avril que le cours de H.F. Dolbeau fut rouvert, mais sous strict contrôle. En effet, il fallait s'inscrire préalablement et obtenir un laissez-passer pour entrer. Lors du cours de reprise, quarante étudiants étaient présents et on conspuait copieusement le professeur à son arrivée, puis vingt personnes furent « invitées » à sortir et les vingt restantes écoutèrent sagement l'enseignant. Le calme se rétablit mais le mépris des étudiants demeura vivace.

Dès le début de cet épisode mouvementé, H.F. Dolbeau avait sollicité du Conseil de surveillance de l'Assistance publique une enquête sur les faits qui s'étaient déroulés un an auparavant à l'hôpital Beaujon. Une commission fut désignée, essentiellement composée de médecins ; elle se transporta sur les lieux, interrogea les témoins et effectua honnêtement son travail. Toutefois, on lui reprocha de ne pas avoir cherché à voir tous les témoins, en particulier J.H. Reverdin, celui qui avait mené une enquête personnelle au lendemain de l'événement et qui était, de facto, le principal témoin à charge : on le reprochera plus tard à la commission. Quoi qu'il en soit, ses conclusions furent nettes, il n'y avait pas de faute grave à reprocher au docteur H.F. Dolbeau : il avait donné les mêmes soins attentifs à tous ses malades, civils ou combattants, fédérés ou réguliers, il avait été blessé dans sa dignité de chef de service et irrité par la conspiration muette qui s'était faite autour de lui, il s'était alors adressé normalement au seul représentant de l'autorité, les faits avaient été grossis et déformés, en particulier il n'y avait eu aucun fusillé parmi les sortants de Beaujon.

Le jugement des collègues de H.F. Dolbeau était par contre nettement plus réservé. Ainsi, le doyen Jules Béclard n'hésitait pas à déclarer : « Lorsque les Versaillais entrèrent dans Paris, il y avait (à Beaujon) un malheureux fédéré que tout le monde voulait sauver, la supérieure de l'hôpital, l'aumônier, l'économiste faisant fonction



de directeur, les internes, tous. Seule une personne crut pouvoir se refuser à cette œuvre de pitié, et en plus, tenue par le secret médical et professionnel !» Dans l'éloge funèbre prononcé en 1877 à l'Académie de médecine, le docteur de Saint-Germain se montra aussi plus que nuancé : «... Funeste accès de colère, puisqu'il put faire oublier un moment à notre collègue que, pour nous, un malade de l'hôpital doit être un hôte et que la personne d'un hôte est sacrée !» Un peu plus tard, J.H. Reverdin, l'ancien interne de H.F. Dolbeau devenu professeur à Genève, soulignait les ombres de l'enquête officielle : il révélait en effet que c'étaient deux malades du service qui avaient été emmenés par la troupe le 26 mai 1872, sur la demande et en présence du chef de service, et qu'on avait eu des nouvelles du seul E. Bredon. Contre toutes ces prises de position, ce fut surtout le fils Dolbeau qui ferraila inlassablement.

Ainsi se trouvaient réunis tous les éléments pouvant alimenter une polémique, ce qui fut le cas. Il y eut même un procès à la fin du siècle qui se termina par un arrêt de la Cour d'appel de Paris, en date du 12 novembre 1897 : il reprenait en fait les conclusions de la commission d'enquête de 1872. Il y eut encore des publications militantes, des réponses qui se voulaient définitives et il fallut attendre 1903 pour voir s'arrêter définitivement la polémique.

Jean-Paul MARTINEAUD

Paris, le 30 avril 1999

Nous tenons à remercier le Professeur J.-P. Martineaud, de l'hôpital Lariboisière, pour sa remarquable contribution qui éclaire, d'un jour particulier, l'attitude des étudiants en médecine qui, moins d'un an après la Semaine Sanglante, manifestaient leur opprobre aux fusilleurs et à leur complices.

Robert GOUPLI

1 Il s'agit de l'ancien hôpital Beaujon, situé près de la Barrière du Roule, qui existe toujours et abrite divers services de la Préfecture de Police. 2 Cet établissement destiné à l'enseignement clinique a disparu ; il est aujourd'hui remplacé par l'Ecole pratique et une partie de la rue Ant Dubois.

Note de lecture



Dans « La Raison » n° 441 - mensuel de la Libre Pensée, il faut signaler un important dossier : « La Commune de Paris, cette oubliée de l'Histoire », dont les auteurs et particulièrement Ginette Vargin-Orru doivent être grandement félicités. C'est d'abord la conjuration du silence puis à la fin du siècle un déferlement de littérature falsificatrice et ordurière dont le chef de file est Maxime Du Camp. Les écrits pro-communards sont eux victimes de la censure et de la répression. Les manuels d'Histoire participent, dans un premier temps, à la terreur tricolore et finissent, à de rares exceptions près, par occulter totalement l'événement. Le théâtre et le cinéma ne faillirent pas à la règle du silence qui sera à peine transgressée à l'époque du centenaire de la Commune. En revanche, les études historiques récentes marquent heureusement un regain d'intérêt pour cette période cruciale de notre Histoire.

Marcel CERF

Appel pour la constitution d'une vidéothèque de référence sur la Commune

Après le développement de notre bibliothèque, qui se poursuit grâce à un certain nombre de dons et à la rentrée des nouveautés, il apparaît urgent de constituer sur les mêmes principes une vidéothèque de consultation réunissant le maximum de documents. Ceux-ci ne pourront, à l'exception de nos propres productions, être prêtés pour des projections et seront réservés à la consultation sur place.

Pour constituer cette vidéothèque, il nous faut rassembler le maximum de documents. Vos propositions de prêts, vos suggestions sont à adresser aux Amis de la Commune, à l'attention de **Claude Bardin** et **Paul Romiti**, en indiquant le titre du document (y compris films de fiction), les caractéristiques techniques, l'origine du document. Les réalisations individuelles sur des sujets actuels (manifestations, montage de documents, interviews) sont particulièrement recherchées.

Présence de notre association

Le 1^{er} mai, répondant à l'invitation du syndicat C.G.T.-F.O. de la Région parisienne, Bernard Eslinger et Robert Goupil ont déposé une gerbe au Mur des Fédérés.

Le 15 mai, sur la demande de la section parisienne de la Ligue des Droits de l'Homme, nous avons animé une visite du Paris-Communard.

Le 19 mai, une conférence de Danièle Tartakowski a été organisée à la Mairie du XX^e arrondissement.

Du 22 au 24 mai, tenue de notre stand à la Fête de Lutte Ouvrière où un accueil chaleureux nous a été réservé et de nombreux contacts ont été pris.

Le 29 mai, notre traditionnel hommage aux Communards a été rendu au Mur des Fédérés. Notre ami Yves Lenoir a prononcé son allocution devant une assistance nombreuse, dont les élus du XX^e arrondissement avec, à leur tête, le Sénateur-maire M. Charzat. La Chorale populaire de Paris animait cet hommage.

11 et 12 septembre, tenue de notre stand à la Fête de l'Humanité, marquée par la sortie de notre nouveau livre «La Commune de Paris aujourd'hui». Très gros succès d'affluence et 30 adhésions à notre Association ont été recueillies.

Séjour au Luxembourg : 44 membres de notre association y ont participé les 15 et 16 mai. Dès le passage de la frontière, nos amis du Comité luxembourgeois nous accueillirent et nous fîmes un arrêt devant le monument des Brigades Internationales. L'après-midi, nous avons rendez-vous à la Fête des Communards à Siechenhaff. Puis après, au cimetière, où nous nous inclinâmes sur la tombe de deux communards français. Notre journée s'acheva à Trèves, à la maison natale de Karl Marx. Très bonne réussite de ce voyage et merci à nos amis luxembourgeois.

Andrée POIRIER

Espagne républicaine et Commune de Paris

Un monument va être érigé en hommage aux volontaires français en Espagne républicaine au musée de la Résistance nationale à **Champigny-sur-Marne** (Val-de-Marne). Il sera inauguré **le samedi 16 octobre 1999** à 10 h en présence de Rol-Tanguy.

De nombreux combattants en Espagne républicaine faisaient référence à la Commune de 1871 et l'un des bataillons des Brigades internationales s'appelait «Commune de Paris».

C'est pourquoi, nous appelons nos adhérents à participer à cette cérémonie.



Festival de jazz d'Uzeste

Merci à la Compagnie Lubat de Gasconha

Succès des «Amis de la Commune» au Festival de jazz d'Uzeste en Gironde. Notre présence a suscité un débat permanent durant les 10 jours du festival sur l'actualité de la Commune. Douze personnes ont rejoint notre association.



Jean Vautrin, auteur du «Cri du Peuple» et membre de notre Comité d'honneur, accompagné de sa femme, Anne Doat, devant notre stand.

Les Tuileries incendiées n'ont pas été reconstruites

De tous les monuments et édifices qui ont été incendiés pendant la Semaine sanglante, les Tuileries n'ont pas été reconstruites. De nombreux participants aux visites du Paris communiste s'en étonnent et nous demandent des précisions.

En effet, de l'avis général, la restauration du Palais était possible.

Dans un récent article publié par l'excellent Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Paris historique (1), E. Jacquin, de la Section historique du Louvre, donne à la fois des renseignements sur l'affaire de la démolition, mais aussi sur la façon dont l'entrepreneur Picard, qui obtint le 4 décembre 1882 l'adjudication des ruines (pour 33 500 F), organisa une extraordinaire brocante des matériaux et œuvres d'art.

E. Jacquin a pu, malgré la difficulté, localiser à Paris et ailleurs un certain nombre de vestiges.

A ce propos, on notera que le «vandalisme officiel» ne suscite pas, en général, la même désapprobation que l'action des fureurs populaires. On saura gré à E. Jacquin de ne pas être tendre avec ce règlement de compte politique auquel la haine de la Commune n'était pas étranger.

Raoul DUBOIS

(1) n° 79 1er semestre 1999. 44/46 rue François Miron 75004 Paris.

N'attendez pas le dernier moment pour vos cadeaux de fin d'année. Parmi les nouveautés, soulignons l'extrême originalité de notre ouvrage « **La Commune de Paris aujourd'hui** ». Jamais à ce jour, n'ont pu être réunis un éventail aussi large de ceux qui revendiquent l'héritage de la Commune.

C'est le livre que vous devez avoir dans votre bibliothèque, c'est le livre qu'il faut offrir !

Prix : 98 francs + 16 francs d'envoi.